

Unifor dépose une demande de conciliation concernant Savage Alberta Rail (CN)

Chères consœurs, chers confrères,

Dans un numéro récent de la *Voieferrée*, nous avons indiqué que le CN avait unilatéralement présenté un « avis de différend » concernant les unités de négociation représentées par la section locale 100 et le Conseil national 4000. Dans les circonstances, Unifor vient de déposer un avis de différend visant à nommer un conciliateur pour régler les questions qui sont en litige depuis longtemps chez Savage Alberta Railway. Nous nous attendons à ce que la ministre nomme un conciliateur afin que toutes les unités de négociation d'Unifor suivent le même programme.

Nous éprouvons de la difficulté à parvenir à un accord de principe avec le CN, en plus de traiter les concessions qu'il nous demande, sous forme d'une flexibilité accrue qui abolirait l'environnement habituel de travail confié à nos membres. En outre, CN Rail exige beaucoup de nos membres pour qu'ils puissent adhérer au régime de retraite du CN en tant qu'employés du CN.

À ce stade-ci des négociations, nous n'avons pas d'autre choix que de déposer une demande de conciliation conformément aux demandes du CN, ce qui permettra sans doute de mettre l'accent sur les questions en litige.

Nous sommes résolu à parvenir à un règlement équitable et raisonnable et nous nous réjouissons que nos membres chez Savage Alberta Railway continuent de nous appuyer.

En toute solidarité,

Barry Kennedy
Président
Conseil 4000 d'Unifor

Ron Shore
Représentant régional
Conseil 4000 d'Unifor

Dave Judge
Représentant aux négociations/
président de la section locale
Conseil 4000 d'Unifor/section locale 4001

Bob Fitzgerald
Représentant national

Bob Orr
Adjoint au président national d'Unifor

BS/sdsepb343